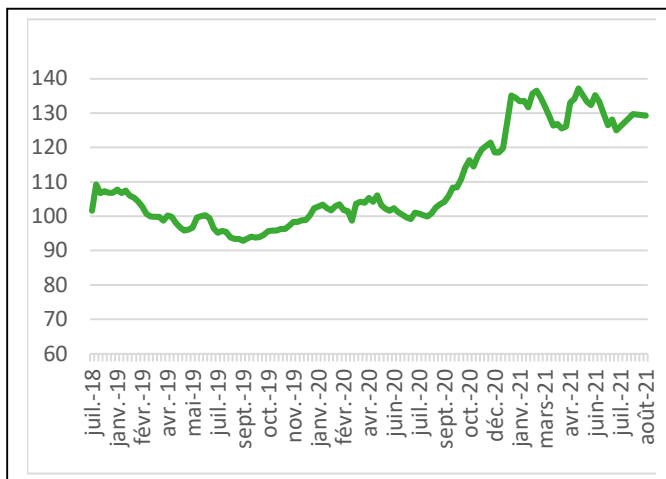


## La hausse continue des prix des matières premières impacte sévèrement les coûts d'alimentation des animaux d'élevage

**Le contexte « matières premières » entraîne des répercussions inévitables sur les coûts de production. Après une campagne 2020/2021 marquée par une hausse très importante des cours, la rentrée 2021 inquiète le secteur qui n'a plus de marge de manœuvre.**

**Paris, le 2 septembre 2021** – « *Pour le secteur de l'alimentation animale et plus généralement pour les filières d'élevage, la situation devient particulièrement complexe* » s'inquiète François Cholat, Président du Syndicat National de l'Industrie de la Nutrition Animale (SNIA). La nouvelle campagne commence avec des cours élevés et très volatils. Ce constat haussier est le même pour toutes les matières premières valorisées en alimentation animale et concerne également des micro-ingrédients comme les acides aminés et les additifs.



Côté indicateurs, cette hausse des prix des matières premières a entraîné une augmentation du panier moyen des matières premières valorisées en alimentation animale de plus de 30% en 12 mois (Selon indice IPAA – La Dépêche).

Le prix des aliments composés dépend à 80% du prix de ces matières premières.

« *C'est une hausse indiscutable du coût de l'alimentation des animaux en élevage* » déclare François Cholat qui précise « *les hausses concernent aussi d'autres postes comme la construction de bâtiments, l'énergie et la logistique* ».

Pour le SNIA, l'absence de prise en compte réelle de ce contexte dans la chaîne de valeur risque de fragiliser les acteurs économiques, particulièrement les éleveurs et les producteurs de biens intermédiaires.

François CHOLAT le rappelle : « *les indicateurs sur le coût de l'alimentation des animaux sont en place. Cette conjoncture constitue « un baptême du feu » pour les dispositifs législatifs construits depuis 10 ans dont la loi EGALIM. Pour nos entreprises dont le résultat net moyen est proche de 1%, les marges de manœuvre sont nulles. À l'heure où il est demandé d'investir lourdement pour répondre aux attentes sociétales, pour atteindre les objectifs de souveraineté alimentaire, pour maintenir un haut niveau de sécurité sanitaire et pour maîtriser les impacts environnementaux, la rentabilité des activités économiques est un préalable. Il faudra accepter de payer le juste prix* ».

Cette conjoncture haussière est encore plus marquée pour les segments spécifiques. Les filières garanties « nourri sans OGM » font face à un manque de disponibilité de Tourteaux de soja depuis plusieurs mois. Résultat : la prime « non OGM » sur le tourteau de soja est passée de 85 €/t en 2020 à 280 €/t en mai 2021. « *Le nombre d'élevage nourris sans OGM augmente et pourtant les fabricants peinent à trouver ces matières premières, essentielles pour l'alimentation animale, c'est une situation inédite.* » déclare François Cholat qui ajoute « *les tensions sur le marché du soja non OGM obligent le secteur à naviguer sans visibilité ...* ».

La production d'aliments destinés aux filières biologiques fait également l'objet d'une attention. Il s'agit d'assurer une cohérence entre le développement des productions végétales et les besoins à la hausse en matières premières pour l'alimentation biologique des animaux d'élevage. « *Le marché se développe mais les marchés des matières premières ne sont pas fluides et, là aussi, nous constatons une augmentation des coûts que nous souhaitons objectiver en construisant un indicateur spécifique.* » explique François Cholat.

#### Contacts presse : Agence Ressources de la Nature

**Fadela Benabadji**

Tel : 01 85 09 83 70

Mobile : 06 11 34 22 39

[fbenabadji@agence-rdn.com](mailto:fbenabadji@agence-rdn.com)

**Laingo Ralambozanany**

Tel : 01 85 09 83 74

Mobile : 07 50 14 27 58

[lralambo@agence-rdn.com](mailto:lralambo@agence-rdn.com)

#### **À propos :**

*Le SNIA est une organisation professionnelle créée en 1971 et chargée de représenter l'industrie de la nutrition animale en France. Il compte 94 entreprises adhérentes, implantées localement sur l'ensemble du territoire. Le SNIA intervient au niveau national, régional et européen. L'expertise du SNIA l'implique au cœur du métier de la fabrication d'aliments composés pour animaux qui s'étend de l'approvisionnement en matières premières jusqu'aux modes d'alimentation des animaux en élevage. Syndicat professionnel (L.2131-1 du Code du travail), le SNIA est une organisation patronale, signataire de la Convention Collective des Métiers de la Transformation des Grains. Il est membre d'EUROFAC, la représentation européenne de l'industrie française de la nutrition animale qui adhère à la FEFAC, fédération européenne du secteur. Il participe aux travaux de DURALIM, première plateforme collaborative française de l'alimentation durable des animaux d'élevage. Il est membre de l'Association OQUALIM, démarche de référence en France de la qualité et de la sécurité des aliments pour animaux.*

*Chaque année, plus de 20 millions de tonnes d'aliments composés sont fabriquées pour les besoins de l'élevage. Retrouvez les engagements de responsabilité sociétale du secteur et tous les chiffres-clés sur [www.nutritionanimale.org](http://www.nutritionanimale.org)*